

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01305

Numéro SIREN : 433 629 656

Nom ou dénomination : ACBCS

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/008103

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/008103**
n°de gestion : **2000B01305**
n°SIREN : **433 629 656 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 05/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ACBCS - Société à responsabilité limitée
137 rue du Mayoussard 38430 Moirans -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1376225

Bilan

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	11 568	1 255	10 314		10 314
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	12 276	9 285	2 991	2 646	345
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	259		259	259	
TOTAL (I)	24 103	10 539	13 564	2 905	10 659
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	23 827		23 827	23 827	
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	185 536	17 658	167 877	177 673	- 9 796
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	1 364		1 364		1 364
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	8 468		8 468	7 242	1 226
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	12 643		12 643	1 375	11 268
. Autres				593	- 593
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement				240 000	- 240 000
Disponibilités	422 407		422 407	123 320	299 087
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	3 700		3 700		3 700
TOTAL (II)	657 944	17 658	640 285	574 029	66 256
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	682 047	28 198	653 849	576 934	76 915

Bilan (suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	7 700	7 700	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	965	965	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	169 896	140 931	28 965
Résultat de l'exercice	51 416	28 965	22 451
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	229 977	178 561	51 416
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	36 228	56 326	- 20 098
. Découverts, concours bancaires	381		381
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	303 242	260 009	43 233
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	15 122	13 484	1 638
. Organismes sociaux	32 373	34 684	- 2 311
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	30 740	32 377	- 1 637
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 727	1 493	1 234
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	87		87
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	2 972		2 972
TOTAL (IV)	423 872	398 373	25 499
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	653 849	576 934	76 915

Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	832 760		832 760	882 350	- 49 590
Production vendue biens	72		72	150	- 78
Production vendue services	1 476 138		1 476 138	1 338 141	137 997
Chiffres d'affaires Nets	2 308 970		2 308 970	2 220 641	88 329
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			16 629	23 079	- 6 450
Autres produits			80	80	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			2 325 679	2 243 720	81 959
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			783 519	818 947	- 35 428
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			1 259 194	1 112 188	147 006
Impôts, taxes et versements assimilés			4 497	5 471	- 974
Salaires et traitements			153 900	173 734	- 19 834
Charges sociales			69 875	76 290	- 6 415
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 373	1 952	421
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant				16 808	- 16 808
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			100	9 276	- 9 176
Total des charges d'exploitation (II)			2 273 459	2 214 666	58 793
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			52 219	29 054	23 165
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			5 760	3 369	2 391
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			5 760	3 369	2 391
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			1 014	1 441	- 427
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			1 014	1 441	- 427
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			4 746	1 928	2 818
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			56 966	30 982	25 984

Compte de résultat (suite)

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		500	- 500	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)		500	- 500	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-500	500	-100
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	5 550	1 517	4 033	265,85
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 331 439	2 247 089	84 350	3,75
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	2 280 023	2 218 124	61 899	2,79
RESULTAT NET	51 416	28 965	22 451	77,51
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes 2018

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 653 848,86 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 51 415,73 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/03/2018 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de reconstitution de leur fonds de roulement

Annexes 2018 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 24 103 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		11 568		11 568
Immobilisations corporelles	11 652	1 464	840	12 276
Immobilisations financières	259			259
TOTAL	11 911	13 032	840	24 103

Amortissements et provisions d'actif = 10 539 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		1 255		1 255
Immobilisations corporelles	9 006	1 118	840	9 285
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	9 006	2 373	840	10 539

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	11 568	1 255	10 314	3 ans
Matériel de bureau et informatique	11 772	8 781	2 991	3 ans
Mobilier	503	503	0	5 ans
TOTAL	23 844	10 539	13 305	

Etat des créances = 211 969 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	259		259
Actif circulant & charges d'avance	211 710	211 710	
TOTAL	211 969	211 710	259

Provisions pour dépréciation = 17 658 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	17 658				17 658
Comptes financiers					
TOTAL	17 658				17 658

Produits à recevoir par postes du bilan = 16 185 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	16 185
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	16 185

Charges constatées d'avance = 3 700 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2018 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 7 700 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	7700	1,00	7 700
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	7700	1,00	7 700

Etat des dettes = 423 872 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	36 609	20 916	15 693	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	303 242	303 242		
Dettes fiscales & sociales	80 962	80 962		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	87	87		
Produits constatés d'avance	2 972	2 972		
TOTAL	423 872	408 179	15 693	

Charges à payer par postes du bilan = 72 525 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	381
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	45 399
Dettes fiscales & sociales	26 657
Autres dettes	87
TOTAL	72 525

Produits constatés d'avance = 2 972 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2018 (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes 2018 (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 16 185 E

Produits à recevoir sur cits et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablir(418100)	16 185
TOTAL	16 185

Charges constatées d'avance = 3 700 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatee d'avance(486000)	3 700
TOTAL	3 700

Charges à payer = 72 525 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Cap int et comm(518600)	381
TOTAL	381

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs(408100)	45 399
TOTAL	45 399

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisio. pour congés payés(428200)	15 122
Autres charges à payer(438600)	6 956
Taxe app et form(438900)	1 852
Autres charges à payer(448600)	2 727
TOTAL	26 657

Autres dettes	Montant
Charges à payer(468600)	87
TOTAL	87

Produits constatés d'avance = 2 972 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d'avance(487000)	2 972
TOTAL	2 972

2/ AUTRES INFORMATIONS

AUTRES INFORMATIONS

Bilan détaillé

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Concessions, brevets, droits similaires	11 568	1 255	10 314		10 314
205000 Concessions et droits similaires	11 568		11 568		11 568
280500 Concessions et droits similaires		1 255	-1 255		- 1 255
Autres immobilisations corporelles	12 276	9 285	2 991	2 646	345
218300 Matériel de bureau et informatique	11 772		11 772	11 149	623
218400 Mobilier	503		503	503	
281830 AMORT MOB/INFORMATIQUE		8 781	-8 781	-8 503	- 278
281840 AMORT MOBILIER		503	-503	-503	
Autres immobilisations financières	259		259	259	
275000 Depots et cautionnements versés	259		259	259	
TOTAL (I)	24 103	10 539	13 564	2 905	10 659
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	23 827		23 827	23 827	
310000 STOCKS DE PIECES	23 827		23 827	23 827	
Clients et comptes rattachés	185 536	17 658	167 877	177 673	- 9 796
411000 Clients divers	148 216		148 216	174 197	- 25 981
416000 Clients douteux ou litigieux	21 134		21 134	21 134	
418100 Clients factures à établir	16 185		16 185		16 185
491000 Provisions pour dépr. comptes		17 658	-17 658	-17 658	
. Personnel	1 364		1 364		1 364
421000 Personnel : rémunérations dues	1 364		1 364		1 364
. Etat, impôts sur les bénéfices	8 468		8 468	7 242	1 226
444000 Etat impôt sur les bénéfices	8 468		8 468	7 242	1 226
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	12 643		12 643	1 375	11 268
445661 Tva déductible 2.1%	152		152	0	152
445670 Crédit de tva à reporter	4 924		4 924	774	4 150
445860 TVA DED S/FNP	7 567		7 567	551	7 016
445890 TVA A REGULARISER				49	- 49
. Autres				593	- 593
467000 Autres comptes debit. ou credit.				593	- 593
Valeurs mobilières de placement				240 000	- 240 000
508110 COMPTE A TERME BNP				240 000	- 240 000
Disponibilités	422 407		422 407	123 320	299 087
512100 Comptes en monnaie nationale	422 407		422 407	123 320	299 087
Charges constatées d'avance	3 700		3 700		3 700
486000 Charges constatées d'avance	3 700		3 700		3 700
TOTAL (II)	657 944	17 658	640 285	574 029	66 256
TOTAL ACTIF (0 à V)	682 047	28 198	653 849	576 934	76 915

Bilan détaillé (suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	7 700	7 700	
101000 Capital	7 700	7 700	
Réserve légale	965	965	
106100 Réserve légale	965	965	
Report à nouveau	169 896	140 931	28 965
110000 Report à nouveau (solde créditeur)	169 896	140 931	28 965
Résultat de l'exercice	51 416	28 965	22 451
TOTAL (I)	229 977	178 561	51 416
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Emprunts	36 228	56 326	- 20 098
164000 Emprunts auprès établis. de crédit	36 228	56 326	- 20 098
. Découverts, concours bancaires	381		381
518600 CAP INT ET COMM	381		381
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	303 242	260 009	43 233
401000 Fournisseurs divers	257 843	256 705	1 138
408100 Fournisseurs	45 399	3 304	42 095
. Personnel	15 122	13 484	1 638
428200 Dettes provisio. pour congés payés	15 122	13 484	1 638
. Organismes sociaux	32 373	34 684	- 2 311
431000 Sécurité sociale	16 872	19 357	- 2 485
437300 ARRCO-AG2R	2 794	3 287	- 493
437310 AGIRC-AG2R	971	955	16
437330 COMPLEMENT SANTE ALLI	2 314	2 170	144
437340 CAISSE PREV ALLIANZ	613	708	- 95
438600 Autres charges à payer	6 956	6 193	763
438900 TAXE APP ET FORM	1 852	2 013	- 161
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	30 740	32 377	- 1 637
445870 TVA COLL S/FAE	2 698		2 698
445874 TVA COLLECTEE 19.6%	3 086	2 763	323
445875 TVA COLL EN ATT 20%	24 956	29 614	- 4 658
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 727	1 493	1 234
448600 Autres charges à payer	2 727	1 493	1 234
Autres dettes	87		87
468600 Charges à payer	87		87
Produits constatés d'avance	2 972		2 972
487000 Produits constatés d'avance	2 972		2 972
TOTAL (IV)	423 872	398 373	25 499
TOTAL PASSIF (I à V)	653 849	576 934	76 915

Compte de résultat détaillé

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	832 760		832 760	882 350	- 49 590	-5,62
707000 Ventes de marchandises	95 705		95 705	160 811	- 65 106	-40,49
707010 ORDINATEUR PC	252 781		252 781	247 744	5 037	2,03
707020 ORDINATEUR PORTABLE	237 219		237 219	211 105	26 114	12,37
707030 MATERIEL RESEAU	29 799		29 799	24 050	5 749	23,90
707040 FOURNITURES ET MAT DIVERS	103 307		103 307	110 758	- 7 451	-6,73
707100 Marchandise (ou groupe) a				725	- 725	-100
707500 LICENCES MAIL IN BLACK	25 004		25 004	36 912	- 11 908	-32,26
707600 LICENCES KERIO	11 613		11 613	9 368	2 245	23,96
707700 LICENCES AUTRES	71 986		71 986	76 857	- 4 871	-6,34
707800 LICENCE NETEXPLORER	5 347		5 347	4 020	1 327	33,01
Production vendue biens	72		72	150	- 78	-52,00
709100 Sur ventes de produits fin	72		72	150	- 78	-52,00
Production vendue services	1 476 138		1 476 138	1 338 141	137 997	10,31
706000 Prestations de services	1 324 672		1 324 672	1 228 946	95 726	7,79
706200 DEPLOIEMENT	8 133		8 133	2 150	5 983	278,28
706400 GFI ANTIVIRUS	30 726		30 726	29 475	1 251	4,24
706410 SAV MAX BACKUP	24 745		24 745	9 220	15 525	168,38
706411 BACKUP CLOUD CONNECT	300		300		300	N/S
706420 MONITORING SERVEUR	77 405		77 405	52 757	24 648	46,72
706500 ANIMATION FORMATIONS				3 715	- 3 715	-100
708510 PORT FACTURE	10 157		10 157	11 877	- 1 720	-14,48
Chiffre d'affaires Net	2 308 970		2 308 970	2 220 641	88 329	3,98

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de	16 629	23 079	- 6 450	-27,95
781740 Creances		8 406	- 8 406	-100
791000 Transferts de charges d'expl.	9 286	14 673	- 5 387	-36,71
791400 RBT SS	1 843		1 843	N/S
791800 RBT FORMATION	5 500		5 500	N/S
Autres produits	80		80	N/S
758000 Produits divers gestion courante	80		80	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	2 325 679	2 243 720	81 959	3,65
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	783 519	818 947	- 35 428	-4,33
607000 Achats de marchandises	629 498	678 050	- 48 552	-7,16
607030 ACHATS MAT. RESEAU	27 785	18 545	9 240	49,82
607100 Marchandise (ou groupe) a	7 780	22 760	- 14 980	-65,82
607110 LICENCES KERIO	9 380	7 564	1 816	24,01
607120 GFI ANTIVIRUS	14 955	13 329	1 626	12,20
607130 LICENCES AUTRES	64 157	60 173	3 984	6,62
607140 SAV MAX BACKUP	13 538	6 825	6 713	98,36
607141 BACKUP CLOUD CONNECT	157		157	N/S
607150 MONITORING SERVEUR	11 992	8 484	3 508	41,35
607160 LICENCE NETEXPLORER	4 278	3 216	1 062	33,02
Autres achats et charges externes	1 259 194	1 112 188	147 006	13,22
605000 Achats materiel equipem. travaux	5 441	7 427	- 1 986	-26,74
606150 GASOIL	4 976	5 035	- 59	-1,17
606300 Fournit. entretien & petit equip.	90	701	- 611	-87,16
606350 FOURNITURE INFO	5 674	3 601	2 073	57,57
606400 Fournitures administratives	575	815	- 240	-29,45
611000 Sous-traitance generale	1 153 345	992 442	160 903	16,21
611300 SOUS TRAITANCE AFFRANCH.	1 224	354	870	245,76
613200 Locations immobilières	8 191	7 900	291	3,68

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
613510 LOCATION VEHICULES	14 039	14 206	- 167	-1,18
613520 VEHICULE DE REMPLACEMENT	245	288	- 43	-14,93
615510 ENT. DES VEHICULES	2 909	3 221	- 312	-9,69
615520 PNEUMATIQUE	1 291	1 207	84	6,96
615600 Maintenance	3 116	2 805	311	11,09
616000 Primes d'assurance	7 020	6 453	567	8,79
616100 Multirisques	3 744	2 472	1 272	51,46
616150 ASS PERTE FINANCIERE	222	396	- 174	-43,94
618100 Documentation generale	420	456	- 36	-7,89
621100 Personnel Interimaire		2 059	- 2 059	-100
622100 Commissions & courtages sur achats	95		95	N/S
622200 Commissions & courtages sur ventes	675		675	N/S
622600 Honoraires	2 650	2 064	586	28,39
622700 Frais d'actes et de contentieux	46	46		0,00
623000 Publicite publicat. relat. publiq.	14 903	17 700	- 2 797	-15,80
623400 Cadeaux a la clientele	270	130	140	107,69
623800 Divers (pourboires, dons courants)	2 750	5 290	- 2 540	-48,02
624100 Transports sur achats	5		5	N/S
624110 PORT PAYE SOUMIS	6 355	13 008	- 6 653	-51,15
624120 PORT PAYE NON SOUMIS	147	179	- 32	-17,88
625100 Voyages et déplacements	6 227	7 157	- 930	-12,99
625110 FRAIS GERANT		78	- 78	-100
625150 PEAGES AUTOROUTE	1 852	1 597	255	15,97
625160 PARKING	15	14	1	7,14
625700 Receptions	3 982	5 799	- 1 817	-31,33
626000 Frais postaux et de télécomm.	2 124	4 540	- 2 416	-53,22
626010 ABT INTERNET	324		324	N/S
626020 ABT TELEPHONIQUES	876		876	N/S
626030 CONOMMATIONS TELEPHONIQUES	70		70	N/S
627000 Services bancaires et assim.	1 236	895	341	38,10
627800 Autres frais & comm. prest. serv.	1 960	1 855	105	5,66
628000 Divers	109		109	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	4 497	5 471	- 974	-17,80
631100 Taxe sur les salaires	760	939	- 179	-19,06
631200 Taxe d'apprentissage	940	1 074	- 134	-12,48
635110 CVAE	1 097	1 647	- 550	-33,39
635111 CET	405	405		0,00
635140 Taxe sur les vehicules societes	1 295	1 406	- 111	-7,89
Salaires et traitements	153 900	173 734	- 19 834	-11,42
641000 Rémunération du personnel	133 673	157 894	- 24 221	-15,34
641200 Conges payes	1 638	642	996	155,14
641410 RBT FRAIS DE	18 590	15 198	3 392	22,32
Charges sociales	69 875	76 290	- 6 415	-8,41
645100 Cotisations urssaf	44 754	52 173	- 7 419	-14,22
645300 Cotisations aux caisses retr.	7 800	8 559	- 759	-8,87
645310 CAISSE RETRAITE AGIRC	2 443	3 932	- 1 489	-37,87
645330 COMPL. SANTE ALLIANZ	5 555	5 543	12	0,22
645340 CAISSE PREV ALLIANZ	2 487	2 947	- 460	-15,61
645500 CHGES S/ CP	763	72	691	959,72
647100 CHEQUES ANCV	1 600		1 600	N/S
647500 Medecine du travail, pharmacie	318	315	3	0,95
648000 PEE /PERCO	7 674	7 929	- 255	-3,22
648100 FORM C* QUALIF		850	- 850	-100
648200 FORM. SALARIES	5 840	1 590	4 250	267,30
649000 CICE	-9 357	-7 620	- 1 737	22,80
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 373	1 952	421	21,57
681110 Immobilisations incorporelles	1 255		1 255	N/S
681120 Immobilisations corporelles	1 118	1 952	- 834	-42,73
Dotations aux provisions sur actif circulant		16 808	- 16 808	-100
681740 Créances		16 808	- 16 808	-100
Autres charges	100	9 276	- 9 176	-98,92

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
651800 Autres droits & valeurs similaires	70		70	N/S
654000 Pertes sur créances irrécouvrab.		9 276	- 9 276	-100
658000 Charges diverses gestion courante	30		30	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	2 273 459	2 214 666	58 793	2,65
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	52 219	29 054	23 165	79,73
Autres intérêts et produits assimilés	5 760	3 369	2 391	70,97
764000 Revenus valeurs mobil. placement	5 760	3 369	2 391	70,97
Total des produits financiers (V)	5 760	3 369	2 391	70,97
Intérêts et charges assimilées	1 014	1 441	- 427	-29,63
661600 Intérêts bancaires & sur opér. banc	1 014	1 441	- 427	-29,63
Total des charges financières (VI)	1 014	1 441	- 427	-29,63
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	4 746	1 928	2 818	146,16
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	56 966	30 982	25 984	83,87
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisio		500	- 500	-100
687100 Dotat. aux amort. except. immob.		500	- 500	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)		500	- 500	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-500	500	-100
Impôts sur les bénéfices (X)	5 550	1 517	4 033	265,85
695000 Impôts sur les bénéfices	12 477	4 661	7 816	167,69
699500 REDUCTION IMPOT	-6 927	-3 144	- 3 783	120,32
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 331 439	2 247 089	84 350	3,75
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 280 023	2 218 124	61 899	2,79
RESULTAT NET	51 416	28 965	22 451	77,51

Soldes intermédiaires de gestion

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises	832 760	882 350	- 49 590	-5,62
- Coût direct d'achat	783 519	818 947	- 35 428	-4,33
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)	49 241	63 403	- 14 162	-22,34
Taux de marge commerciale	5,91 %	7,19 %		
+ Production vendue	1 476 210	1 338 291	137 919	10,31
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	1 476 210	1 338 291	137 919	10,31
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe	5 441	7 427	- 1 986	-26,74
Marge brute sur production (II)	1 470 769	1 330 864	139 905	10,51
Taux de marge brute sur production	99,63 %	99,45 %		
Marge brute globale (I + II)	1 520 010	1 394 267	125 743	9,02
Taux de marge brute globale	65,83 %	62,79 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	1 253 753	1 104 761	148 992	13,49
Valeur ajoutée produite	266 256	289 506	- 23 250	-8,03
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	11,53 %	13,04 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	4 497	5 471	- 974	-17,80
- Salaires et traitements	152 058	173 734	- 21 676	-12,48
- Charges sociales	69 875	76 290	- 6 415	-8,41
Excédent brut d'exploitation	39 827	34 011	5 816	17,10
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	1,72 %	1,53 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions		8 406	- 8 406	-100
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 373	1 952	421	21,57
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant		16 808	- 16 808	-100
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	80		80	N/S
- Autres charges de gestion courante	100	9 276	- 9 176	-98,92
+ Transfert de charges d'exploitation	14 786	14 673	113	0,77
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	52 219	29 054	23 165	79,73
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	2,26 %	1,31 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	5 760	3 369	2 391	70,97
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	1 014	1 441	- 427	-29,63
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	56 966	30 982	25 984	83,87
Résultat courant / chiffre d'affaires	2,47 %	1,40 %		

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except*.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		500	- 500	-100
Résultat exceptionnel		-500	500	-100
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	5 550	1 517	4 033	265,85
Résultat net Comptable	51 416	28 965	22 451	77,51
Résultat net / chiffre d'affaires	2,23 %	1,30 %		

Liasse 18 IS RN

Formulaire obligatoire (article 55 A
du code général des impôts)

①

BILAN – ACTIF

DGRIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise		SARL ACBCS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise		137 RUE DU MAYOUSSARD 38430 MOIRANS		Durée de l'exercice précédent *		12	
Numéro SIRET *		4 3 3 6 2 9 6 5 6 0 0 0 1 1		Néant ☐			
				Exercice N clos le		31/12/2017	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC			
		AC		AD			
		CE		CF			
		CG	11 568	CH	1 255	10 314	
		CI		CJ			
		CK		CL			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	CM		CN			
		CO		CP			
		CQ		CR			
		CS		CT			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	CU		CV				
	CD		CE				
	CF		CG				
	CH		CI				
	CJ		CK				
	CL		CM				
	CN		CO				
	CP		CR				
	CS		CT				
	CU		CV				
TOTAL (II)		BJ	24 103	BK	10 539	13 564	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	23 827	BM		23 827	
		BN		BO			
		BP		BQ			
		BR		BS			
		BT		BU			
	CREANCES	BV		BW			
		BX	185 536	BY	17 658	167 877	
		BZ	22 474	CA		22 474	
		CB		CC			
		CD		CE			
DIVERS	CF	422 407	CG		422 407		
	CH	3 700	CI		3 700		
TOTAL (III)		CJ	657 944	CK	17 658	640 285	
Comptes de régularisation	CL		CM				
	CN		CO				
	CP		CR				
	CQ		CS				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	682 047	CA	28 198	653 849	
Renvois (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives		CP	
Clause de réserve de propriété *				(3) Part à plus d'un an		CR	
Immobilisations				Stocks			
				Créances			

SAGE Expert-comptable Janvier 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Formulaire abrogé (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2018

Désignation de l'entreprise		SARL ACBCS		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 7 700)			DA	7 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Beaux de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence BK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	965
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * BJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	169 896
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	51 416
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	229 977
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	36 609
	Emprunts et dettes financières directes (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	303 242
	Dettes fiscales et sociales			DY	90 062
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte égal	Autres dettes			EA	87
	Produits constatés d'avance (4)			EB	2 972
TOTAL (IV)			EC	423 872	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	653 849	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			EB
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC
			Écart de réévaluation libée		ID
			Réserve de réévaluation (1976)		IE
	(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *			EF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	408 179
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	381

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ACBCS		Néant ☐			
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	832 760	FB	FC	832 760	
	Production vendue	biens *	FD	72	FE	FF	72
		services *	FG	1 476 138	FH	FI	1 476 138
		Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 308 970	FK	FL	2 308 970
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	16 629	
	Autres produits (1) (11)				FQ	80	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 325 679
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	783 519	
	Variation de stock (marchandises) *				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	1 259 194	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	4 497	
	Salaires et traitements *				FY	153 900	
	Charges sociales (10)				FZ	69 875	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *		GA	2 373	
			dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant	dotations aux provisions *		GC		
	Pour usages et charges	dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)			GE	100		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 273 459
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	52 219
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	5 760	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	5 760	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)				GR	1 014	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	1 014	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	4 746	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	56 966	

(RETIROF: voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans le dossier n° 20-2

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ABCS		Neant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			IID			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *				(X)	HK	5 550	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	2 331 439	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	2 290 023	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	51 416	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation affectés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP		
			Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)			HX		
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octes)		RC		
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		RD		
	(7)	Dont transferts de charges			A1	16 629	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	70	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) ci-jointe en annexe):			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N-1			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

⁴ Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
59 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	11 568
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	I.9		KJ	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		
					KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		
					KT		
	Autres immobilisations corporelles				KV		
					KW		
	Matériel de transport *		KY		KZ		
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	11 652	LC	1 464	
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		
	Avances et acomptes		LK		LL		
TOTAL III		LN	11 652	LO	1 464		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		
	Autres participations		8H		8V		
	Autres titres immobilisés		IP		IR		
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	259	IU		
	TOTAL IV		LQ	259	LR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	11 911	0J	13 032

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Détail des immobilisations		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Régularisation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par service ou résultat d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		C0		D0			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	11 568	IX	11 568		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		I.Y			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME			
	Installations générales, agencements et am. des constructions				IS	MG		MH			
					IT	MJ		MK			
	Autres immobilisations corporelles				IU	MM		MIN			
					IV	MP		MQ			
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW	840	MT	12 276	MU	12 275			
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW				
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA				
	Avances et acomptes		NC		ND		NE				
	TOTAL III		IY	840	NH	12 276	NI	12 275			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		I.Z		0U		M7			
		Autres participations		I0		0X		0Y			
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C				
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	259	2F	259			
TOTAL IV			I3		NJ	259	NK	259			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K	840	0L	24 103	0M	24 103

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2018

Exercice clos le

3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle.Désignation de l'entreprise : SARL ACBCSNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobiliés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

SADEC Expert-comptable Janvier 2018

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055 SD 2018

Désignation de l'entreprise: <u>SARL ACBCS</u>										Néant ☐	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF	1 255	PG		PH		1 255
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobiliers		QL	9 006	QM	1 118	QN	840	QO	9 285	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	9 006	QV	1 118	QW	840	QX	9 285	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			YN	9 006	YP	2 373	YQ	840	YR	10 539	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilités amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I		M0	N0	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst gales, agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst techniques mat et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am et divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat bureau et inform mobiliers	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW			NS	NT + NU		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Pertes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ACBCS		Néant ☐		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 paragraphes H du CGI)	U	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	6O	6P	6Q	6R	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	incorporelles	6A	6B	6C	6D
		corporelles	6E	6F	6G	6H
		titres mis en équivalence	02	03	04	05
		titres de participation	9U	9V	9W	9X
		autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	17 658	6U	6V	17 658
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	17 658	7Y	7Z	17 658
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	17 658	7U	7V	17 658
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 3912.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(8)

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS		Néant ☐ +		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	21 134	
	Autres créances clients	UX	164 402	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 364	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	8 468
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	12 643
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		
	Charges constatées d'avance	VS	3 700	
	TOTAUX	VT	211 969	
REVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y			
	7Z			
Autres emprunts obligataires (1)	7Y			
	7Z			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	381	
	à plus d'1 an à l'origine	VH	36 228	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A			
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	303 242	303 242	
Personnel et comptes rattachés	8C	15 122	15 122	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	32 373	32 373	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	30 740	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 727	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J			
Groupe et associés (2)	VI			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	87	87	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	ZJ			
Produits constatés d'avance	8L	2 972	2 972	
TOTAUX	VY	423 872	VZ	
REVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VI	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	20 098	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 93 A
du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS		Formulaire déposé au titre de l'IR		E I	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31/12/2017	
I. RÉINTÉGRATIONS							
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible * à réintégrer :	
	Amortissements excédentaires (art. 39-1 du CGI) et autres amortissements non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			WE	1 167	
	Autres charges et dépenses comptables (art. 39-4 du CGI)	WF			WG	1 292	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA			RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058 B, cadre III)	WI			XX		
	Amendes et pénalités	WJ			XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)						
	Quote part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - Imposées aux taux de 0 %				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduits (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MB	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
						TOTAL I	71 617
II. DÉDUCTIONS							
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058 B-SD, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
		- imposées au taux de 0 %					
		- imposées au taux de 19 %					
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
		- imputées sur les déficits antérieurs					
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						
	Majoration d'amortissement *						
	Entreprises nouvelles - (Régime d'entreprises de moins de 44 salariés)	K9	Entreprises nouvelles (SA simplifiée)		L2	Zones d'entreprises nouvelles (art. 44 bis)	
	Plan de compétitivité PME CICE (art. 44 bis)	L6	Soutien aux investissements immobiliers (art. 205 C)		K3	Zones d'investissement de la défense (art. 205 bis)	
	Zone franche urbaine (art. 44 bis)	QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 bis)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 bis)	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 bis)		PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance déduite par le report en arrière de déficit		Z1
Dédutions des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	9 357
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL	62 260		
		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	62 260		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DGFIP 2058 A 2018
Extension

SARL ACBCS

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B-SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>SARL ACBCS</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} b ^{is} Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	22 078	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} b ^{is} Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A.	YN	YO	
	ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

Formulaire obligatoire (article 59 A
du Code général des impôts)

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2018

Désignation de l'entreprise : <u>SARL ACBCS</u>										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	140 931	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	28 965		Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I	ØF	169 896		Report à nouveau		ZG	169 896			
								TOTAL II	ZH	169 896	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)						J7		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	1 160 010	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8	22 474	XQ	22 474	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	3 466	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES		ST	73 244	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	1 259 194	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	1 502	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS		9Z	2 995	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	4 197	
TVA	- Montant de la TVA collectée								YY	460 763	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	394 610	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *								9B	134 108	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	- Numéro de centre de gestion agréé *						XP		Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann. III au CGI)		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 10 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 10 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe, indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

SADEC Experts-comptables Janvier 2018

⑫

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2018

Formulaire obligatoire, article 51 A
du code général des impôts

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
1 Matériel de bureau	840		840		
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

I - Immobilisations*

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (11)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		-				
14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		-				
15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (13)						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (14)						

II - Autres éléments

SADEC Expert-Comptables SARL 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du C.G.I.

(13)

DGFIP N° 2059-B-SD 2018

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS Néant ☒

☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
☐ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ⁽¹⁾ ou 12,8 %	
Gains nets réalisés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a, 219 J 0 bis du CGI) ⁽²⁾	
Gains nets réalisés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a, 219 J 0 bis du CGI) ⁽³⁾	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
(1)	(2)	(3)	(4)
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme N 1			
N 2			
N 3			
N 4			
N 5			
N 6			
N 7			
N 8			
N 9			
N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col J=S+D+F-G-H
	A 19 % 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies 0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies 0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme N 1						
N 2						
N 3						
N 4						
N 5						
N 6						
N 7						
N 8						
N 9						
N 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 10,5% (article 219 I a du CGI), pour les cessions intervenant à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SADEC Experts-comptables Janvier 2018

formulaire obligatoire
(article 93A du Code
général des impôts)

(15)

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SARL ACBCS</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)		
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)**16**

Désignation de l'entreprise: SARL ACBCS		Néant ☐ *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe			
Exercice ouvert le: 01/01/2017 et clos le: 31/12/2017		Données en nombre de mois: 1 2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 303 970	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	3 500	
TOTAL 1	OX	2 314 470	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	80	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	80	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	800 275	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 219 964	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	100	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	2 020 339	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	294 211	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	294 211	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	2 314 470	Effectifs au sens de la CVAE *
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 7	GZ
Date de cessation	HR	/ /	
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel *	YP	4,00	
dont apprentis	YI		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

SADEC Expert-comptable Janvier 2018

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III au C.G.T.)

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122017

N° SIRET

4 3 3 6 2 9 6 5 6 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL ACBCS

ADRESSE (voie)

137 RUE DU MAYOUSSARD

CODE POSTAL

38430

VILLE

MOIRANS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

5242

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

2418

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

E.U.R.L.

Dénomination

EURL EMT

N° SIREN (si société établie en France)

220075463

% de détention

22,00

Nb de parts ou actions

1694

Adresse :

N°

Voie

RUE DU MAYOUSSARD

Code Postal

38430

Commune

MOIRANS

Pays

Forme juridique

S.A.R.L.

Dénomination

SARL ALTAC

N° SIREN (si société établie en France)

253025765

% de détention

46,60

Nb de parts ou actions

2538

Adresse :

N°

Voie

RUE DU MAYOUSSARD

Code Postal

38430

Commune

MOIRANS

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

MASTAIN

Prénom(s)

SEBASTIEN

Nom marital

% de détention

15,70

Nb de parts ou actions

1209

Naissance :

Date

26/04/1976

N° Département

01

Commune

ESSOUE

Pays

Adresse :

N°

Voie

RUE DU 8 MAI 1945

Code Postal

38210

Commune

TULLINS

Pays

FRANCE

Titre (2)

M

Nom patronymique

MASTAIN

Prénom(s)

LAURENT

Nom marital

% de détention

15,70

Nb de parts ou actions

1209

Naissance :

Date

27/01/1972

N° Département

62

Commune

PAS DE CALAIS

Pays

Adresse :

N°

Voie

CHEMIN DE LA COMBE BILLARD

Code Postal

38210

Commune

CRAS

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.U.)

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 4336296560001

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ACBCS

ADRESSE (voie) 137 RUE DU MAYOISSARD

CODE POSTAL 38430

VILLE

MOIRANS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

SADE Expert-Comptable Janvier 2018

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES				N° 2065-SD 2018	
					
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Tenir à jour le service					
Exercice ouvert le		01/01/2017		et clos le	
		31/12/2017			
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime simplifié d'imposition	
				Régime réel normal	
☒ Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-2 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
☐ Si entreprises soumises au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2287-SD (art. 223 quinquies C-1-4), cocher la case					
☐ Si entreprises établies en France et appartenant à un groupe étranger, désignées pour le dépôt (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case					
☐ Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société				Adresse du siège social	
SARL ACBCS 137 RUE DU MAYOISSARD 38430 MOIRANS					
SIRET 4 3 3 6 2 9 6 5 6 0 0 0 1 1				Mél: stephane.ivanic@altae.net	
Adresse du principal établissement				Ancienne adresse en cas de changement	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. annexe de la déclaration n° 2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3%		Bénéfice imposable à 28%	
		Bénéfice imposable à 15%		62 260 Déficit	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche urbaine	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :					
dans le secteur productif, art. 244 quater W				dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
D IMPUTATIONS (cf. annexe de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. annexe de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.					
Nom et adresse du professionnel de l'expert-comptable:				Nom et adresse du conseil:	
SELAS SADEC AKELYS 17, avenue d'Italie Le Transalpin 38300 BOURGOIN-JALLIEU					
Tél:				Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du vicaire conventionné:				Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA				Date 04/02/2018 Lieu MOIRANS	
				Qualité et nom du signataire. Gérant Mr IVANIC	
				Signature	
Tél:					

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				N° 2085 bis-SD 2018			
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)							
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD							
F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e				
			f				
			g				
			h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)				
G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art 48-1 à 6 ann III au CGI) * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; * SEP et été de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné ci 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8
1	2	3	4	5	6	7	8
SEBASTIEN MASTAIN	1209						
RUE DU 8 MAI 1945 38210 TULLINS							
EURL EMI	1694						
RUE DU MAYOISSARD 38430 MOIRANS							
LAURENT MASTAIN	1209						
CHEMIN DE LA COMBE BILLARD 38210 CRAS							
SARL ALTAE	3588						
RUE DU MAYOISSARD 38430 MOIRANS							
H DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FOND (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
REMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 18%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾				MVLT réalisée au cours de l'exercice			
				MVLT restant à reporter			



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2018)

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2017 ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL ACBCS

Adresse 137 RUE DU MAYOUSSARD 38430 MOIRANS

du
au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1	LIBES Herve Gestionnaire de Comptes				4 rue de Stalingrad 38430 MOIRANS				
2	VULPAS Alexandre Gestionnaire de Comptes				221 route de la gare - 01150 VILLEPOIS				
3	ANDE David Gestionnaire Relation Clients				100 Impasse du Château 38140 BEAUCROISSANT				
4	GIANATI Franck Gestionnaire de comptes				5 Bis rue des Colliers 38260 LA COTE ST ANDRÉ				
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES APPRÉHENS		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)		
1	39 572				39 572			39 572	
2	35 020				35 020			35 020	
3	34 874				34 874			34 874	
4	24 206				24 206			24 206	
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**	133 673				133 673			133 673	
**TOTALIX									
B - AUTRES FRAIS									
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)								10	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement								270	
Total								3 982	
								4 252	
C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①)									
Total des dépenses				Bénéfices imposables ⑨					
- de l'exercice 2017 (total col. 9 + total col. 10) ⑩				137 925	- de l'exercice 2017... ⑩		62 260		
- de l'exercice précédent ⑩					- de l'exercice précédent ⑩				
Nom et qualité du signataire				A MOIRANS		le 04/04/2018			
				Signature,					

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

2018	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé SARL ACBCS		Néant	
Désignation et n° siren de la société tête de groupe			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	X
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
CIC		9 357	
MEC		6 927	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		133 613	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L. 3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L. 3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

SAO Expert-comptables Janvier 2018

CA17PROREC[illegible]

CA18CHAPAY[illegible]

CA20CHAAVA

SARL ACBCS

[illegible]

CA21PROAVA

SARL ACBCS

[illegible]

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2018)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

SARL ACBCS
 137 RUE DU MAYOISSARD 33430 NOIRAN

43362965600011

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	62 260
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	62 260
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
Total lignes h à k	62 260

l **III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**m **IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)**

Taux réduit d'impôt sur les sociétés - Répartition du capital
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

 LTENG219B4 (2018)
 PAGE 1/3

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

SARL ACBCS

43362965600011

Adresse du siège social si différente

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)
EURL EMI RUE DU MAYOUSSARD 38400 MOIRANS	22,00	SARL ALTAE RUE DU MAYOUSSARD 38430 MOIRANS	100,00
SARL ALTAE RUE DU MAYOUSSARD 38430 MOIRANS		Mr IVANIC 11 Allée Henri Becquerel 69360 SAINT SYMPHORIEN	
		Mr MASTAIN Laurent 5 Chemin de la Combe Billard 38210 CRAS	
	46,60	Mr MASTAIN Sébastien 14 rue du 8 mai 1945 38210 FOUILLANS-FURES	51,00
			22,00
			22,00

SAGE Experts-comptables janvier 2018

LTENG219B4 (2018)
PAGE 2/3

SAFI, ACBCS

PARTICIPATION DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

[illegible]

LTENG219B4 (2018)
PAGE 3/3

 $\exists$ ARL A_PCS[illegible]



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SARL ACBCS

Exercice clos le 31/12/2017

SADEC BOURGOIN
Immeuble Le Transalpin
17 avenue d'Italie
38300 BOURGOIN JALLIEU
Tel +33 (0)4 74 28 33 31
Fax +33 (0)4 74 28 46 29
Mail accueil.bourgoin@sadec-akelys.fr
www.sadec-akelys.fr

SARL ACBCS

**137 RUE DU MAYOUSSARD
38430 MOIRANS**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Nos cabinets : Bourgoin-Jallieu • Cergy-Pontoise • Châlons-en-Champagne • Dijon • Lille • Lyon • Nancy • Nogent-sur-Seine • Paris
Pouilly-en-Auxois • Romilly-sur-Seine • Saint-Dié • Saint-Dizier • Sens • Strasbourg • Troyes • Vitry-le-François

Société SADEC - Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège social - 19 avenue de Messine - 75008 Paris - Tél +33 (0)1 53 53 58 00

Siège administratif - 6 rue du Général Sarraill - 10000 Troyes - Tél +33 (0)3 25 80 66 80

SELAS au capital de 3 881 920 euros - RCS Paris 351 461 694 - SIRET 351 461 694 00439 - APE 6920 Z - N° TVA intracommunautaire : FR41351461694

SOMMAIRE

1/ COMPTES ANNUELS	1
Attestation de présentation	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexes 2018	7
2/ AUTRES INFORMATIONS	12
Bilan détaillé	13
Compte de résultat détaillé	15
Soldes intermédiaires de gestion	18
Liasse 18 IS RN	20

Attestation de présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SARL ACBCS relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	653 848,86	Euros
Chiffre d'affaires :	2 308 969,67	Euros
Résultat net comptable :	51 415,73	Euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

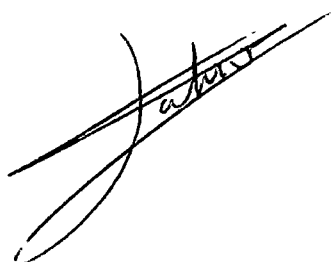
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BOURGOIN-JALLIEU,
Le 04/04/2018

Expert-Comptable
Véronique GIRARD



Directeur de Bureau Associé
Stéphane LABROSSE



1/ COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

ALTAË sarl ACBCS

Société à responsabilité limitée au capital de 7700 €
Siège social : 137, rue de Mayoissard - Parc le Pommarin
38430 Moirans

R.C.S GRENOBLE 433 629 656

**RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 10 AVRIL 2018**

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de votre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévus par l'article 36 du décret du 23 mars 1966 qui ont, en outre, été tenus à votre disposition au siège dans les délais par ledit article.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 308 970 €.

Compte tenu des charges d'exploitation d'un montant de 2 273 459 €, le bénéfice d'exploitation s'élève à :
+ 52 219 €.

Après imputation des charges financières et des résultats exceptionnels, le bénéfice s'élève à + 51 416 €.

BILAN

Le total du bilan s'élève à 653 849 €.

RESULTAT-AFFECTATION

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice de + 28 965 € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante:

Au report à nouveau	+ 51 416 €
---------------------	------------

Total bénéfice	+ 51 416 €
----------------	------------

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

La Gérance

LN
SN

ALTAË sarl ACBCS

Société à responsabilité limitée au capital de 7700 €
Siège social : 137, rue de Mayoussard - Parc le Pommarin
38430 Moirans

R.C.S GRENOBLE 433 629 656

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 avril 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31/12/2017

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice :

- | | |
|-----------------------|------------|
| - Total bénéfice | + 51 416 € |
| - Au report à nouveau | + 51 416 € |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LN
SI SN

ALTAË sarl ACBCS

Société à responsabilité limitée au capital de 7700 €
Siège social : 137, rue de Mayoussard - Parc le Pommarin
38430 Moirans

R.C.S GRENOBLE 433 629 656

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 AVRIL 2018 **Procès-verbal**

L'an deux mille dix-huit,
Le 10 avril à 9 heures.

Les associés de la société à responsabilité limitée ACBCS au capital de € 7700, ayant émis 7700 parts sociales de 1 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur la convocation de la gérance.

Monsieur Stéphane IVANIC, gérant préside cette assemblée.

Il constate que sont présents (en dehors de lui-même) :

- la société ALTAË, gérant Mr Stéphane Ivanic, titulaire de	3588 parts
- la société EMI, gérant Mr Stéphane Ivanic, titulaire de	1694 parts
- Monsieur Laurent MASTAIN, titulaire de	1209 parts
- Monsieur Sébastien MASTAIN, titulaire de	1209 parts

soit la totalité des parts émises par la société	<u>7700 parts</u>
--	-------------------

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer, et en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Le président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de la gérance sur l'activité de la société, et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- Approbation des comptes ; quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2017.
- le rapport de la gérance.
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de la gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

LN
SI SA

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017 approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 51 416 €, elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice :

- Total bénéfice	+ 51 416 €
- Au report à nouveau	+ 51 416 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les associés présents ou par leur mandataire après lecture.

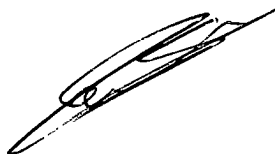
Signatures

Le Gérant des sociétés ACBCS, EMI, ALTAE

Stéphane IVANIC



Sébastien MASTAIN



Laurent MASTAIN

